

Marché à procédure adaptée
Location et maintenance d'un parc de machines de solutions d'impression.

Lycée Bernart de Ventadour- 3 boulevard de la Jaloustre- 19200 Ussel

Règlement de consultation

Pouvoir adjudicateur : Monsieur SOULIER Olivier, Chef d'Etablissement,
Personne responsable du suivi de l'exécution de ce marché : Monsieur PAILLOUS Eric, Adjoint-Gestionnaire
Comptable assignataire : Agent Comptable du Lycée Bernart de Ventadour – Ussel

I/ Cahier des clauses administratives particulières

1- Définition, objet et durée du marché

A. Définition du marché :

Le contrat faisant l'objet de la publication est un marché de prestation de services, selon les formes prévues aux articles 28 et 40 du code des marchés publics.

Le contractant est le Lycée Bernart de Ventadour représenté par son Chef d'Etablissement, Monsieur Soulier Olivier.

Tout fournisseur ayant fait parvenir au contractant une offre se porte candidat au marché.

Le titulaire est le candidat dont l'offre aura été retenue par le pouvoir adjudicateur au terme de la procédure de consultation.

B. Objet du marché :

L'objet du présent contrat est la location et la maintenance de photocopieurs.

La proposition de base du cahier des charges consiste en la location et la maintenance de 4 machines de solutions d'impression réparties dans plusieurs locaux (1 intendance, 1 administration, 1 vie scolaire, 1 pédagogique), ainsi que la fourniture de tous les consommables nécessaires à leur fonction hormis le papier.

C. Durée du marché :

Le présent contrat prendra effet au **01/01/2025**. Il est souscrit pour une **durée ferme de 3 ans non renouvelable**.

2 - Caractéristiques des prestations et documents contractuels.

A - Caractéristiques techniques

La nature et la qualité des fournitures et des services doivent être conformes au cahier des charges.

B - Documents contractuels

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- le cahier des charges,
- l'acte d'engagement à retourner obligatoirement.
- le contrat pour vote au conseil d'administration (les propositions ne suffisent pas).

En cas d'absence de textes concernant le détail du marché, les marchandises et prestations devront satisfaire aux usages commerciaux en vigueur.

3 - Modalités pratiques de l'exécution du marché

A - Commande et livraison :

L'acte d'engagement, une fois signé par le candidat et l'adjudicateur vaut commande des prestations objet du présent marché.

La date limite de livraison est au plus tard le 20 décembre 2024 et la date de mise en service est au plus tard le 6 janvier 2025.

B - Forme et détail des prix :

L'offre des candidats comprendra les frais d'installation (montage des appareils, connexion réseau à un logiciel de gestion des comptes, suivi à distance des appareils, connexion au réseau informatique).

Les propositions de prix présentées dans l'offre des candidats doivent distinguer le coût de la location et le coût de la maintenance des équipements :

- Location des équipements sans option d'achat (le matériel reste la propriété du fournisseur) : le candidat présentera impérativement sur son offre le coût total HT, mais aussi TTC de la location de l'ensemble des équipements pour la durée totale du marché. Ce montant sera fixe sur la durée totale du marché. La facturation de la location des appareils sera trimestrielle à terme échu.
- Maintenance des équipements : la facturation sera au réel et trimestrielle à terme échu sur la base du nombre de copies réellement effectuées par trimestre, même coût copie noir et blanc et même coût copie couleur sur tout le parc. Le coût copie sera fixe sur la durée totale du marché.

Aucune autre forme de facturation, hors cas de dégradation ou de vol de matériel ne sera admise par le contractant.

C – Paiement :

Le règlement se fera par mandats administratifs à réception des factures trimestrielles réceptionnées sur Chorus Pro et payées selon les règles de la comptabilité publique, délai légal de 30 jours.

D - Modalité de résiliation du marché :

Le présent contrat pourra être résilié en cas de manquement du prestataire à quelconque de ses obligations et après mise en demeure restée infructueuse pendant le délai d'un mois sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée au contractant.

II/ Cahier des charges

Caractéristiques communes :

- Matériels neufs et non reconditionnés à neuf,
- Format des copies A3 et A4
- Chargeurs de documents pour le recto-verso en A3 et A4
- Connexion réseau
- Agrandissement et réduction manuelle des originaux,
- Tri et assemblage
- Comptabilisation compteurs : 1 passage A3 = 1 passage A4
- Matériel conforme aux directives, décrets et normes françaises en vigueur avec marquage communauté européenne et aux normes françaises en vigueur relatives aux rayonnements électromagnétiques et pour un usage en milieu scolaire.

Caractéristiques particulières :

1 « pédagogique » :

Noir & blanc

En option : copies « couleurs » avec codes d'accès,

2 tiroirs A4 de 1500 feuilles chacun et 2 tiroirs A3 de 500 feuilles chacun

Tri, agrafage et assemblage des copies,

Vitesse 60 copies / minute minimum.

Séparateur de travaux

+

1 « administration » :

Noir & blanc + copies « couleurs » avec codes d'accès,

Tri, agrafage et assemblage des copies,

Vitesse de 30 à 50 copies / minute minimum

Séparateur de travaux

+

1 « vie scolaire » :

Noir & blanc

Vitesse de 30 à 50 copies / minute minimum

Séparateur de travaux

+

1 « intendance » :

Noir & blanc + copies « couleurs »

Vitesse de 30 à 50 copies / minute minimum

Séparateur de travaux

Chargeur de documents automatique recto/verso simple passe

Contrat

Contrat ferme sur 3 ans

Etablissement de contrats-type pour vote du conseil d'administration

(Les propositions ne suffisent pas)

Règlement

Paiement trimestriel à terme **échu** par mandat administratif pour location du matériel et maintenance.

Coût location du parc fixe sur 3 ans.

Coût copie noir & blanc et « couleurs » (maintenance) fixe sur 3 ans et **identique pour tout le parc.**

Dépannage

Délai d'intervention de 4 heures jours ouvrés

Maintenance préventive mensuelle sur site couvrant toutes les opérations de vérification, contrôle, test, réglage, entretien courant et remplacement des pièces d'usure courante

ET

Maintenance curative sur site de tout le matériel loué avec possibilité de livraison gratuite d'un matériel de remplacement dans un délai de deux jours ouvrés

Fournitures

Fourniture des encres noires et des encres couleurs comprises dans le contrat.

Agrafes comprises dans le contrat pour le photocopieur pédagogique.

Formation gratuite

Clause particulière

Enlèvement gratuit du matériel par la Société à la fin du contrat.

Critère d'attribution

Prix de la prestation et détails : 45 %

Qualité de la réponse technique : 30 %

Qualités environnementales : 5 %

Service après-vente proposé : 20 %

III – Règlement de la consultation

Marché selon procédure adaptée publié sur le site AJI.

Les offres devront être déposées par voie dématérialisée sur le site de l'AJI avant le mercredi 12 juin 2024. La documentation technique pourra être adressée par voie postale à l'adresse du Lycée Bernart de Ventadour.

A Ussel, le 17 mai 2024

Signature du pouvoir adjudicateur,

Cachet et signature du candidat

